



## Compte rendu du CTSD du 28 janvier 2019

Dans le cadre d'une dotation académique 1<sup>er</sup> degré de 0 poste, le Puy-de-Dôme a bénéficié d'un transfert de 10 postes des autres départements de l'académie (dont 1 poste récupéré tardivement) qui suffisent à peine à réaliser le dédoublement des CP/CE1 en REP et REP+ et ne permettent en aucun cas de couvrir les besoins réels du département.

Lors du groupe de travail du 22 janvier 2019, l'Inspecteur d'académie avait présenté la prochaine carte scolaire comme « non brutale, ni violente, la plus proche des situations locales ». Il avait prévenu qu'il y aurait à la fin de la 2<sup>ème</sup> phase, en juin, « autant d'ouvertures que de fermetures ».

Selon l'Inspecteur d'académie, les fermetures devront tenir compte des trois facteurs suivants :

- une équité entre les territoires
- ne pas mettre en difficulté des écoles au nombre réduit de classes, et aucune fermeture d'école (en dehors des réorganisations dues aux fusions)
- une vigilance aux effectifs après fermeture surtout pour les écoles ayant des publics défavorisés.

Pour le département du Puy-de-Dôme, le SNUipp-FSU a recensé :

- **45 écoles maternelles** dont les effectifs dépassent le seuil de 25 élèves par classe (ou 20 élèves par classe en milieu rural et en zone d'éducation prioritaire), soit près de 38% des 119 écoles maternelles du département,
- **54 écoles élémentaires** qui dépassent les seuils susmentionnés, soit près de 22% des 249 écoles élémentaires du département.

La dotation est donc très insuffisante pour répondre à ces besoins.

Lors du groupe de travail, 76 écoles à risque avaient été pointées par l'administration, les représentants du SNUipp-FSU ont défendu toutes les écoles qui les ont contactés ainsi que celles dont les effectifs justifiaient une ouverture ou dont la fermeture entraînait une hausse supérieure à 25 (ou 20 en zone rurale ou REP).

Lors du CTSD de ce jour, 37 écoles ont été examinées pour fermetures et 4 pour ouvertures (hors classes dédoublées en REP). Les représentants du SNUipp-FSU sont intervenus pour défendre ces écoles et pour exiger les nombreuses ouvertures nécessaires.

Si nous pouvons nous féliciter, **grâce à notre engagement**, de l'ouverture de 2 ULIS et d'un poste de soutien linguistique, ainsi que du maintien des classes des petites écoles (2, 3 classes), d'une partie des classes REP pointées par l'administration et des postes de maîtres supplémentaires restants, nous déplorons des fermetures qui entraînent une hausse des effectifs au-delà de 25 élèves par classe, ou au-delà de 20 en classes multi-niveaux rurales ou REP.

**Et, à la fin de cette première phase, le compte est loin d'y être pour les ouvertures.**

Concernant les demandes de changement de rythme scolaire (retour à quatre jours essentiellement), l'Inspecteur d'Académie traitera les dossiers qui lui seront envoyés sous réserve d'un accord entre les conseils d'écoles et les municipalités concernées. Fidèles à notre engagement, nous continuerons à défendre la souveraineté des conseils d'écoles sur cette question et accompagnerons toutes les équipes qui en feront la demande.

Pour ces raisons et parce que nous ne pouvons nous contenter de ces miettes, **le SNUipp-FSU 63 a voté contre ce projet et appelle toutes les écoles, tous les collègues, les parents... à se mobiliser pour défendre notre école publique notamment en se mettant en grève et en descendant dans la rue dès le 5 février.**

Pour la FSU, les représentants au CTSD,  
Florence BUSSIERE, Justine FERREOL et Jonathan BOUDET

---

**Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.24.83 ✉ [fsu63@fsu.fr](mailto:fsu63@fsu.fr)



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

F.S.U.